



Présidence
CD/CT/ND 34-19
Mandature 2016 – 2021
Bureau 2016-2021/2019/25

EXTRAIT DE

PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2019-25
BUREAU DU 12 MARS 2019

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mardi 12 mars 2019, à 9h30, au siège de la CMA 76, 135 boulevard de l'Europe à Rouen.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. MOLLIN – 1^{er} Vice-Président
- M. HUBERT – 2^{ème} Vice-Président
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- M. CROISE – 3^{ème} Secrétaire adjoint
- Mme DUMESNIL – 4^{ème} Secrétaire adjointe
- M. DARTOIS – 5^{ème} Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale

Etaient absents et excusés :

- Mme CHICOT – 3^{ème} Vice-Présidente
- Mme CANTEREL – 1^{ère} Secrétaire adjointe
- M. FALEMPIN – 2^{ème} Secrétaire adjoint

Etait absent :

- M. PARRET – Secrétaire

Bureau n°25 : 12/03/2019

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 22/01/19.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 22/01/19 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Résolution 2016-2021 /2019-25 B.412 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2016-2021 /2019-25 B.413 :

LA PROPOSITION D'ECHANGE DES PLACES DE PARKING (REZ-DE-CHAUSSEE – RUE DE MURS ST YON) 210 ET 211 DU CROUS VERS LA CMA AU PROFIT DES PLACES 206 ET 207 DE LA CMA VERS LE CROUS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2016-2021 /2019-25 B.414 :

LA PROPOSITION DE VENTE DE LA PARCELLE NC 165 AVEC LA PLACE DE PARKING N°210 PERMETTANT L'ACCES A CE LOCAL POUR UN PRIX DE 1000 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°1 :

Adhésions et appels à cotisation :

- CLHAJ (Comité pour le logement et l'habitat des jeunes de Seine Maritime) pour l'année 2018.
- CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) pour l'année 2019.
- LA MAISON DES BOUCHERS pour l'année 2019.

Document(s) de travail transmis préalablement :

- demande d'adhésion du CLHAJ (document n°1)
- demande d'adhésion du CREPI (document n°2)
- demande d'adhésion de la Maison des bouchers (document n°3)

Intervention en séance :

- Mme TARLEVE, Secrétaire Générale

Résolution 2016-2021 /2019-25 B.415 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'ADHESION AU CLHAJ POUR L'ANNEE 2019 AVEC UNE COTISATION DE 15 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2016-2021/2019-25 B.416 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'ADHESION AU CREPI POUR L'ANNEE 2019 AVEC UNE COTISATION DE 150 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2016-2021/2019-25 B.417 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE VERSEMENT D'UNE COTISATION ANNUELLE DE 200 EUROS A LA MAISON DES BOUCHERS POUR L'ANNEE 2019 DANS LE CADRE DU PARTENARIAT EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

B- POINTS D'INFORMATIONS

Point n°2 :

Mise en disponibilité de Mme GLATIGNY, secrétaire, au CFA de Dieppe.

Document(s) de travail transmis préalablement :

- article 34 du statut du personnel des chambres de métiers (document n°4)

Point n°3 :

Validation, conventionnement et financement des actions 2017 à 2019.

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Point n°4 :

Présentation des conventions signées avec la commune d'Elbeuf et le Département de Seine Maritime.

Intervention en séance :

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice Emploi développement innovation

Point n°5 :

Information sur la rencontre avec le Président du Tribunal de commerce de Rouen.

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président

Point n°6 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

Point n°7 :

Retour sur les rencontres partenariales en Chine.

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50,



Christophe DORE,
Président de la CMA 76.
